

Novembre
2010

LONGUEVILLE



Bulletin Municipal n° 1

Z'échos d'échvillache



SOMMAIRE

1) Le mot du maire	_	_	_	_	_	p 3
2) Une page d'histoire	_	_	_	_	_	p 4
3) Le patrimoine	_	_	_	_	_	p 5 à 6
4) Nos moyens	_	_	_	_	_	p 7
5) Le personnel	_	_	_	_	_	p 8
6) Les actions entreprises	_	_	_	_	_	p 8 à 12
7) La qualité de l'eau et l'assainissement	_	_	_	_	_	p 13
8) Les rencontres intergénérationnelles	_	_	_	_	_	p 14
9) Divers et divertissant	_	_	_	_	_	p 15 à 19



2) Une page d'histoire

..... *À propos de LONGUEVILLETTE*

Au XI^{ème} siècle, le village se dénommait LONGA VILLA englobant un vaste territoire. L'ensemble des biens appartenait alors aux religieux de St Jean de Jérusalem installés à Fieffes, à ceux du prieuré de Bagneux et de l'Abbaye du Gard, héritiers des seigneurs voisins.



C'est depuis le X^{IV}^e siècle que notre village doit son nom à **LONGUEVILLETTE**.

Sur le territoire, se trouvait un prieuré de la ferme Abbaye des Templiers de Rocquemont. En l'an 1200, l'entrée de ce prieuré se situait à la lisière du bois, il fut détruit par Philippe Le Bel en 1310.

Plus tard, avec la révolution, le partage des terres fut sans aucun doute favorable au développement de LONGUEVILLETTE qui, passant à 250 habitants (plus de trois fois la population actuelle), fut érigé en commune indépendante.

Le premier acte d'état civil date de vendemiaire an IV, soit septembre 1795. Alors qu'une quinzaine d'exploitations agricoles, la plupart de type familiale et de petite taille composaient la principale dynamique du village dans les années 1950, l'exode rural a sévi et seules deux exploitations agricoles sont encore présentes.

La population a alors subi une réelle mutation socioprofessionnelle caractérisée par une majorité d'habitants se rendant chaque jour vers les centres urbains proches dans le cadre du travail.





1) Le mot du maire

C'est nouveau, ce bulletin municipal est le premier d'une série qui n'a d'autres buts que de tenir informée la population du village sur les différentes orientations, actions entreprises au sein de la commune par le conseil municipal.

C'est en fait dans l'ART que les membres de ce conseil envisagent de conduire au mieux les destinées de la commune.

N'y voyez aucun orgueil de la part des uns ou des autres mais au contraire beaucoup d'humilité.



AMBIANCE, RIGUEUR et TRANSPARENCE illustreront tout simplement la mission qu'est la nôtre de donner au village la place et le rang qu'il mérite, de faire en sorte qu'il y fasse bon vivre et de rassembler dans le respect des uns et des autres pour le bonheur de la population.

C'est dans cet esprit que nous avons commencé à travailler et c'est bien le cap qui a été fixé pour ces prochaines années.

En cette fin d'année 2010, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de passer d'agréables moments, entre amis, en famille et ce, bien sûr à l'occasion des fêtes de Noël et de fin d'année.

L'opportunité sera donnée en janvier pour vous réunir à l'occasion des vœux pour la nouvelle année.

François CREPIN
Maire



3) Le Patrimoine

Au centre du village sommeillait une magnifique mare communale bordée de saules et autres végétations aquatiques. Elle fut malheureusement comblée dans les années 80. Ce site pittoresque attirait peintres, dessinateurs et touristes d'horizons divers. Quel dommage!

L'église, modeste construction, fut érigée au XVII^e siècle. C'est une reconstruction puisqu'une première église bâtie en 1552 fut détruite par la guerre quelques dizaines d'années plus tard.



Les commerces, l'école.... C'est terminé. Le dernier café-épicerie ferma ses portes sitôt la guerre (bâtisse de Monsieur et Madame LEBLANC). L'école quand à elle, construite en 1896 fut fermée par décision administrative pour manque d'élèves en 1963. Elle était comme souvent à l'époque, intégrée à la bâtisse administrative, la mairie comprenant également le logement de fonction de l'instituteur (habitation de Catherine DENIS)

➤ La croix de gré ou croix de pierre

Implantée hors du village, à la croisée des chemins sur le plateau agricole, cet édifice suscite beaucoup d'intérêt tant par la méconnaissance de son origine que par sa date d'existence.

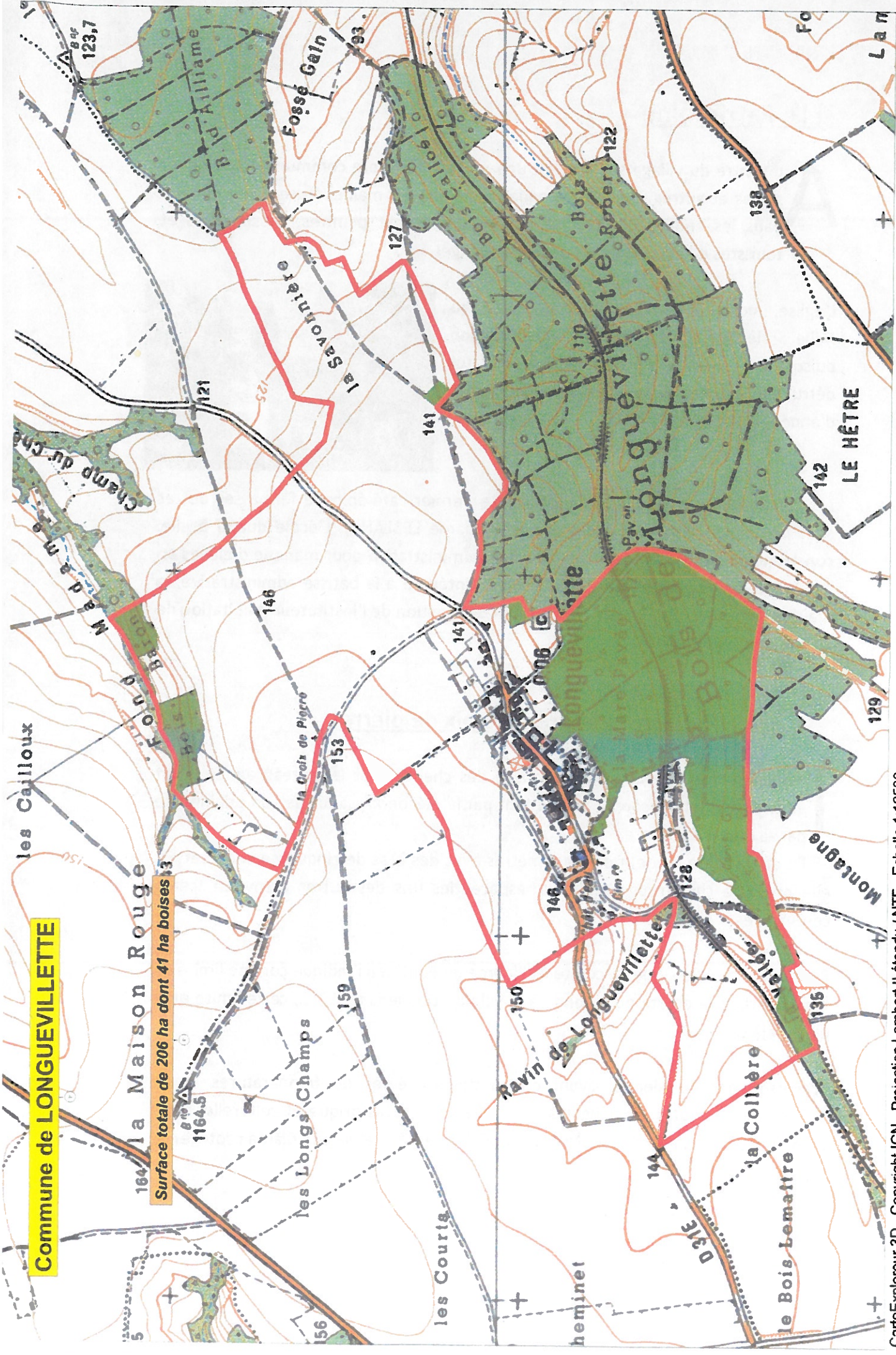
En effet, d'une hauteur de deux mètres avec des bras de cinquante centimètres, elle présente cinq trous circulaires, espacés les uns des autres d'environ trente centimètres.

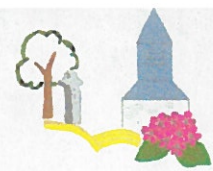
Remontant au XII^e siècle, le comte Guillaume de Ponthieu l'indique comme limite de banlieue dans la charte qu'il donne à la ville de Doullens en 1202, cette limite était alors déjà connue.

Traversée par les siècles, ayant connu des extrêmes de températures et de précipitations, toutes les richesses liées à l'évolution historique et culturelle, cette croix conserve ses énigmes, LONGUEVILLETTE en est fier et se complait à protéger ce mystère.

Commune de LONGUEVILLE

Surface totale de 206 ha dont 41 ha boisés





4) Nos moyens

..... *Connaissez-vous les budgets ?*

Il y a en effet au nombre de trois.

Le premier concerne la commune avec une section fonctionnement et une section investissement.

Le second concerne l'eau et le troisième, le centre communal d'action sociale (C.C.A.S).

Se devant d'être équilibrés en terme de dépenses et de recettes, ces budgets n'ayant pu être approuvés et votés par le conseil municipal en début d'année, c'est la chambre régionale des comptes qui a été mandatée pour les élaborer sur la base des propositions. La Préfecture les a ensuite approuvés.

➤ Les Budgets



➤ Budget : commune

En fonctionnement, les recettes sont prévues à 68018,34 € et les dépenses à 47433,79 €. Cela concerne à la fois les dépenses et recettes de gestion courante ainsi que les dépenses et les recettes réelles de fonctionnement.

En terme d'investissement, les dépenses et recettes sont équilibrées, à 9000 € soit **un budget total de 56433,79 € de dépenses et 77018,34 € en recettes**. En effet, la chambre régionale des comptes a intégré l'ensemble des recettes et les dépenses minimales. Un excédent sera donc hautement prévisible quoiqu'un budget supplémentaire ait été voté.

➤ Budget : eau

Le budget de l'eau comprend également une section fonctionnement et une section investissement. En fonctionnement les recettes sont prévues à 10664,11 € et les dépenses à 4582,22 €.

En terme d'investissement, les recettes représentent 28080,11 € et les dépenses 21948,22 €.

➤ Budget : C.C.A.S.

Ce budget est équilibré et ne comporte qu'une section fonctionnement. Son montant s'élève à 732,52 €



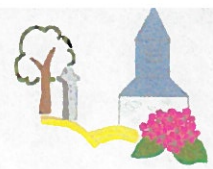
5) Le Personnel

.....*Communal*

Vous voyez au bord de la route, doté d'une pelle et d'un balai, sur les espaces verts poussant la tondeuse ou autour des massifs de fleurs, souvent en compagnie de Madame LEBLANC, ce petit homme qui s'attache à la propreté du village. Il s'agit d'Alain ANCEAUX, titulaire d'un contrat unique d'insertion. Il nous vient de Bernaville et travaille les mardis, mercredis et jeudis.

Chaque mercredi matin, c'est Madame Rose Marie BROCQUEVIELLE de Terramesnil qui exerce ses compétences dans le domaine administratif. D'une grande rigueur, expérimentée et dévouée, son action est très appréciée.

Qu'ils soient l'une et l'autre remercier pour les travaux réalisés dans leur domaine respectif.



6) Les actions entreprises

➤ Les projets

Avoir des idées est une chose, entreprendre en vue de les concrétiser en est une autre. La devise de l'équipe municipale se trouve dans l'**action**, en fonction bien sûr des moyens, qu'ils soient disponibles ou à conquérir, à l'extérieur tant que faire se peut.

Les grandes orientations qui seront développées trouveront leur objet dans les principaux domaines suivants :

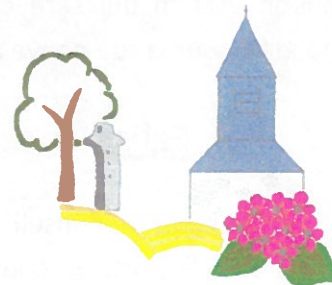
- Restauration et entretien du patrimoine communal, l'église notamment mais également la voirie,

- Maintien de la qualité de l'eau avec préservation de notre propre captage,

- Mise au norme des dispositifs d'assainissement alors que des aides s'offrent encore à nous. Pour combien de temps?

- Amélioration du cadre de vie par des efforts de fleurissement et l'encouragement à une dynamique locale favorisant le bien vivre au village.

Une identité locale permettant aux uns et aux autres de s'affranchir et de s'approprier le village s'est créée dernièrement par la réalisation d'un logo. Ce dernier, très synthétique est représenté par l'église, la croix de pierre, l'arbre, image du bois, la couleur jaune, figuration des champs de céréales et enfin l'hortensia rappelant le fleurissement. Merci à Philippe PLANQUE et à Maryse MOEHRING pour ce travail d'excellente qualité.



➤ Voirie

Après une visite du chemin du cimetière le mardi 6 juillet en compagnie de Messieurs BAILLY de la Communauté de communes, Samuel LANNOY et François CREPIN, il a été possible d'obtenir la réfection du chemin jusqu'au passage à niveau alors qu'elle était prévue initialement jusqu'en bas de la descente. En effet, d'énormes trous s'étaient creusés au niveau de l'ancienne décharge et cette partie se devait d'être restaurée.



Il a pu également être négocié sans charges supplémentaires l'application d'un enrobé en bicouche, une seule ayant été prévue à l'origine.

Beau travail de l'entreprise *La Colas* supervisé par la communauté de communes.

A nous maintenant de respecter ce chemin...



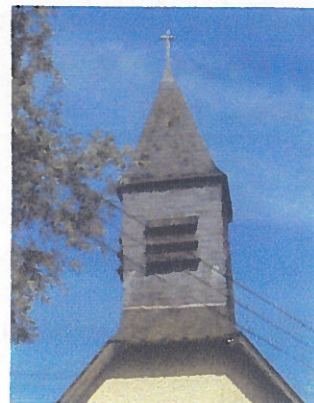
Concernant le programme 2011, nous avons souhaité que le chemin dit de « **la croix de pierre** » soit inscrit dans la programmation des travaux. C'est une longueur d'environ 700 m qui sera concernée. Une extension du coulis a également été demandée pour la rue neuve afin de rejoindre le chemin du tour des haies.

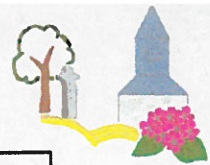
➤ Église

Le 21 juin, le conseil municipal recevait Monsieur ROUSSEAU, artisan couvreur en vue de lui demander de réaliser un devis concernant la réfection du clocher de l'église, très endommagé.

Ce devis ayant pour but de compléter les devis antérieurs d'autres entreprises. Il s'agit en effet, préalablement à la réinstallation de la cloche, de redresser et remettre en état la charpente et de remplacer les ardoises de couverture.

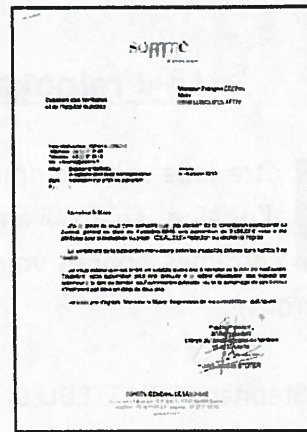
Le conseil municipal réuni le 26 juin a délibéré sur la nature des travaux à réaliser et sur le choix de l'artisan. Le montant de l'investissement est prévu à 14440 € H.T.





Un dossier de subvention a été monté et adressé au Conseil Général sous le couvert de Monsieur VLAEMINCK courant août ainsi qu'à nos parlementaires, député et sénateur en septembre.

Début octobre, nous étions informés de la décision du Conseil Général de nous accorder une aide de 2166 €, quand aux parlementaires, leur décision est en attente d'une rallonge de leur réserve parlementaire, mais il nous a permis de croire en leur bienveillance au regard de l'intérêt qu'ils ont manifesté au dossier qui leur a été adressé.



➤ La Fête du village

Lors de la réunion du conseil municipal du 26 Juin, il a été envisagé, certes sans aucun moyen, d'organiser la fête du village le dimanche 29 Août. C'est en effet un temps fort dans la vie communale, une vitrine pour les communes du canton et un espace de convivialité à préserver.

Un appel a été fait auprès du comité des fêtes en vue de connaître ses intentions à ce sujet.

Invité à participer à la réunion pour organiser la manifestation, l'absence de ses membres et d'une quelconque réponse au courrier adressé le 14 août nous laisse penser à un total désintérêt de cette association au regard des actions communales, tant pour les jeunes et moins jeunes.

La fête fut néanmoins un succès, un peu plus de 120 repas ont été servis et malgré le temps pluvieux, l'enthousiasme des uns et des autres était réel, le défi que le conseil municipal s'était fixé a été relevé. Merci à toutes les personnes ayant prêté main forte pour cette journée festive sans oublier les enfants qui s'étaient chargés de décorer la salle communale transformée pour l'occasion en salle de restauration.





➤ Le « relookage » de la salle communale

Notre jolie salle communale a de l'usage et c'est tant mieux. Les peintures, d'origine, se trouvant un peu passées en certains endroits, ont suscité certaines bonnes volontés afin, qu'à moindres coûts un aspect étincelant soit retrouvé.

Ainsi, Stéphane WATTEBLED et son épouse, Carole VIGNON, Amandine LALIN, François CREPIN et son épouse ont le 31 Juillet, lessivé les parois, obstrué les quelques coups dans les murs et repeint la tapisserie et les murs.

Une action volontaire, réalisée dans la bonne ambiance et garante de la gestion durable des finances publiques, tel est le sens de la démarche. Félicitations et remerciements à ses protagonistes.



➤ Pour nos jeunes : un panier de basket

A la faveur des plus jeunes, un panier de basket, offert par Monsieur le Maire a été installé au niveau du parking de la mairie. Merci à Roger et Virgile GOSSE pour leur aide.





7) La qualité de l'eau et l'assainissement

Comme indiqué dans une note résumant l'intervention de VEOLIA au cours de la réunion publique du 30 septembre dernier à BARLY, le service public assainissement non collectif (S.P.A.N.C) au sein de la communauté de communes du Doullennais est engagé pour les villages de BARLY/REMAINIL et LONGUEVILLE.

Il y a plus de 10 ans que ce dossier est latent et les échéances réglementaires s'approchent.

Soyez rassurés et positivons ensemble cette démarche incontournable. Certes il n'y a pas de course contre la montre, tout ne pourra et ne sera fait d'un jour à l'autre et personne ne se retrouvera en prison en cas de retard ou de difficultés dans la faisabilité !

L'assainissement des eaux usées est un réel problème dont les enjeux touchent à la fois notre santé publique et le respect de notre environnement.

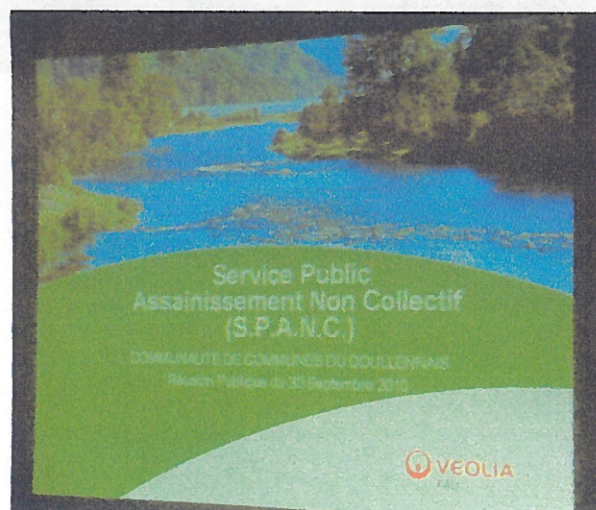
Aujourd'hui des aides peuvent nous être accordées, non négligeables par ailleurs. Ces dernières disparaîtront dès lors que l'échéance des dates réglementaire sera atteinte.

Le diagnostic des installations existantes, c'est-à-dire la vérification par un spécialiste de chacun de nos systèmes d'assainissement est la première étape obligatoire. Elle débouchera ensuite sur le recueil des possibilités de mise en conformité si besoin et sur des conseils d'entretien.

Si ce n'est déjà fait, ne tardez pas à contacter **VEOLIA au 08.10.10.88.01** pour une prise de rendez-vous.

Le coût de la visite est de 60,08 € mais sera largement compensé par les aides requises si nous savons « prendre le train à temps ».

La commune sera à vos côtés pour vous aider dans les travaux, n'hésitez pas à contacter Monsieur Le Maire en cas de besoin.





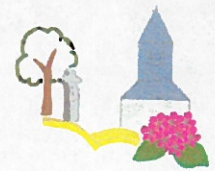
8) Les rencontres intergénérationnelles

Quatre vingt habitants, une trentaine de foyers, des familles, des personnes seules, ainsi est à peu près constitué notre village. Comme partout, la population est caractérisée par différentes classes d'âge ayant souvent très peu d'occasions de se rencontrer, échanger en un mot : se connaître.

Lors de la séance du 15 septembre dernier, l'équipe municipale a souhaité que les habitants s'approprient au mieux la salle communale, dans un esprit de convivialité autour de jeux divers pour personnes de tous âges partagés par les collations offertes par les uns et les autres.

C'est le premier vendredi de chaque mois que se réunissent ainsi, jeunes, adultes et moins jeunes... L'ambiance y est excellente, les histoires fusent pour le plus grand plaisir de l'ensemble des participants.





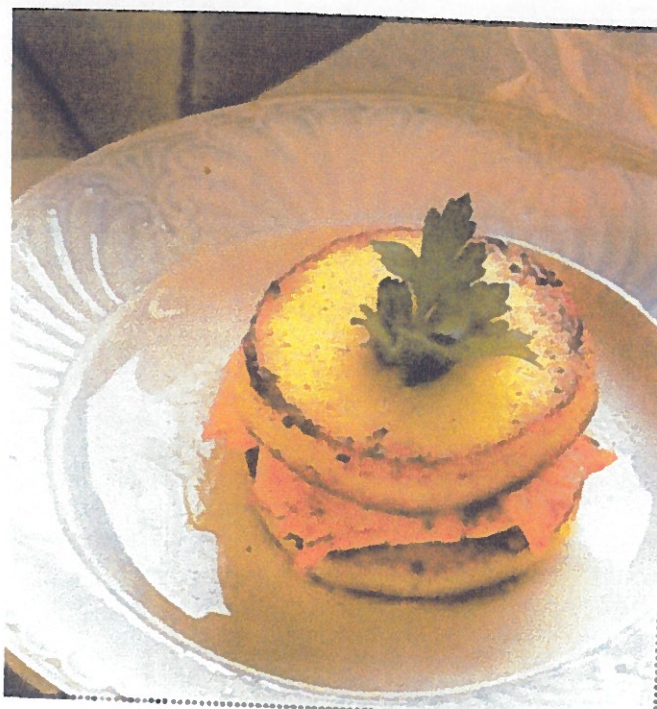
9) Divers et divertissant

• 4 GROSSES POMMES GOLDEN • 4 PETITES TRANCHES DE SAUMON FUMÉ
• 65 G DE BEURRE • SEL, POIVRE • POUR 4 PERSONNES

🕒 préparation 15 min cuisson 15 min 🍴 moyen 🌟 facile

BARBOTINS DE POMMES AU SAUMON

• Épluchez les pommes, épépinez-les, arasez le fond et le chapeau, puis découpez chaque fruit en deux disques similaires. • Faites chauffer 50 g de beurre à feu doux dans une poêle antiadhésive. Déposez les 8 tranches de pommes dans la poêle et faites-les colorer sur les deux faces. Salez et poivrez. • Disposez 4 tranches de pommes dans un plat à four beurré. Déposez 1 tranche de saumon sur chaque morceau de pomme puis recouvrez avec 1 tranche de pomme. Déposez 1 noisette de beurre sur le dessus. • Enfournez les barbotins dans le four préchauffé à 180 °C (th. 6) pendant 12 min. • Mettez le four sur la fonction grill et laissez les barbotins dorer 2 min sous le grill du four en surveillant la coloration. • Servez chaud.

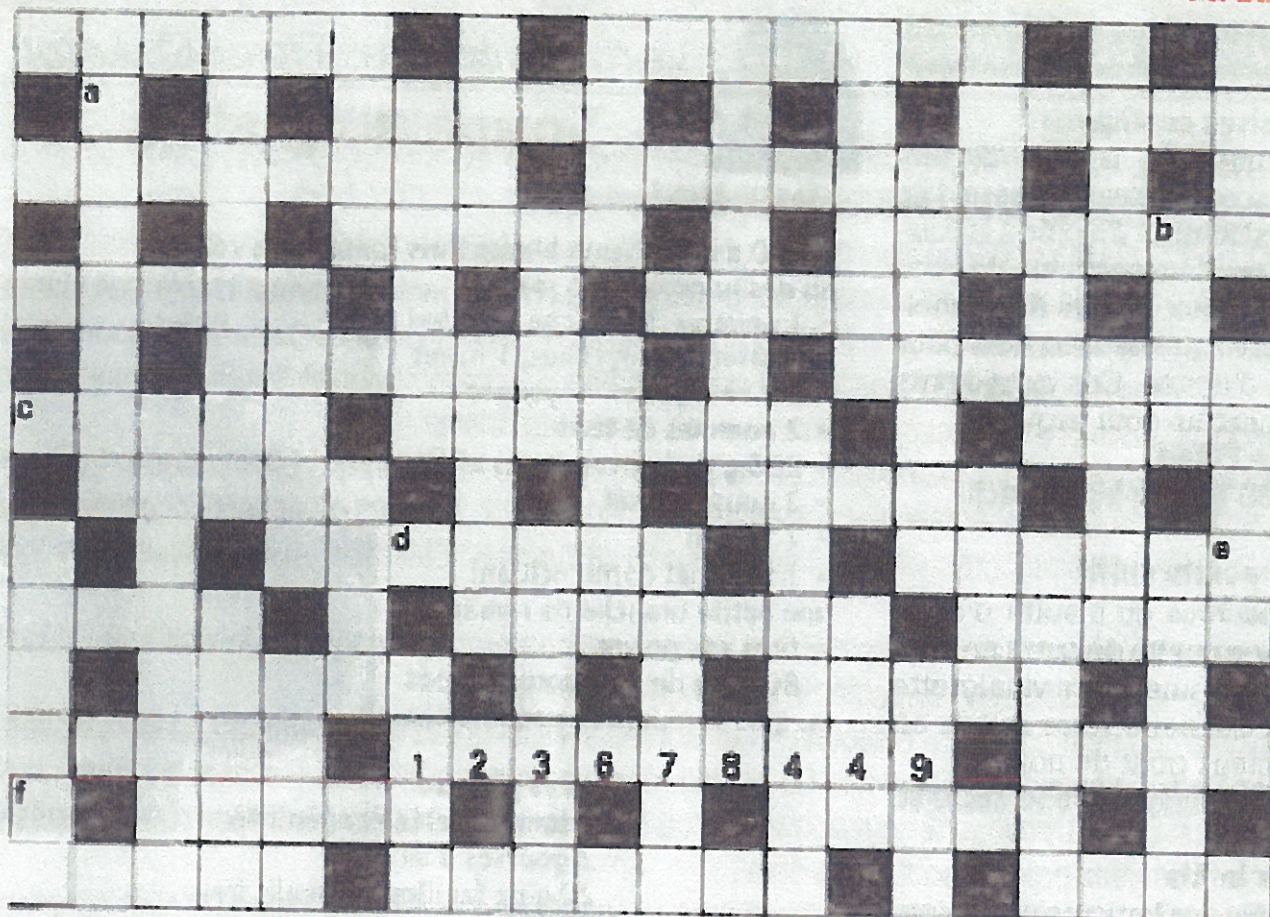




Jeu des différences

Il en existe 12 entre ces 2 clowns.





QUATRE

- 1123
- 1684
- 1867
- 1926
- 4326
- 5243
- 6040
- 6120
- 6221
- 6694
- 6695
- 6978
- 7208
- 7482
- 7586
- 7686
- 7883
- 7894
- 9888

CINQ

- 10061
- 10200
- 13036
- 16654
- 20131
- 20141
- 24437
- 29872
- 30695
- 32366
- 32626
- 61750
- 65431
- 66646
- 72247
- 86616
- 88576
- 90696
- 93221
- 94067
- 94613

SIX

- 156761
 - 346361
 - 398220
 - 488664
 - 601607
 - 654321
 - 654331
 - 686431
 - 736946
- ### SEPT
- 1366688
 - 1366789
 - 2041449
 - 3241290
 - 3810176
 - 4263257
 - 4263266
 - 4960686
 - 6874321
 - 7415656

HUIT

- 38610112
- 65432159
- 74242326
- 74252416
- 76543789
- 98476154

Placez ces nombres dans la grille en vous aidant de celui qui s'y trouve déjà inscrit. Les six cases marquées d'une lettre vous permettront de vérifier l'égalité proposée ci-dessous.

$$a + b + c = d + e + f + 12$$

a	b	c	d	e	f
---	---	---	---	---	---

Les éditions Persée recherchent de nouveaux auteurs

Envoyez vos manuscrits à
 Editions Persée
 38 rue de Boudrois - 75003 Paris
 Tél. 01 47335788
 www.editions-persée.fr



LES GUIRLANDES DE NOEL

Dans un village perdu aux confins d'une vaste plaine balayée par les vents, vivait, il y a bien longtemps, une petite araignée. La chaumière qui l'abritait n'était pas luxueuse, loin de là, mais il y faisait bon l'hiver, quand la neige recouvrait la terre pour de longs mois ou quand la bise de décembre sifflait. La petite araignée était heureuse dans son

modeste logis... Enfin presque, car il lui arrivait de se sentir très triste.

Pourquoi la maîtresse de maison la chassait-elle à grands coups de balai chaque fois qu'elle l'apercevait ? Pourquoi les enfants poussaient-ils de grands cris lorsqu'elle se risquait hors de sa cachette ? Même le chat, gros et gras, qui sommeillait devant l'âtre filait à toute allure dès qu'elle approchait.

« Tout cela est vraiment injuste » se disait la petite araignée, en détalant vers un abri sûr. Je ne leur veux aucun mal ! » Et elle se résignait à ne sortir que la nuit.

Puis un jour, comme toute la maisonnée était sortie, elle se glissa prudemment dans la salle, tout doucement sur la pointe des « pieds ». Ce qu'elle vit alors la glaça d'effroi ! Passant devant un miroir, elle aperçut un corps trapu, velu, tout noir avec huit longues pattes prêtes à attraper ce qui passerait à sa portée et des yeux proéminents, sans âme !

Pour la première fois de sa vie, la petite araignée venait de voir sa propre image. C'était donc ça ! Si tout le monde la fuyait, c'était tout simplement parce qu'elle était hideuse !

Le cœur gros, la petite araignée courut se réfugier dans l'étable et conta sa mésaventure au vieil âne déchamé qui y logeait.

Allons, ne sois pas triste ! lui dit-il, moi non plus, avec mes longues oreilles, je ne suis pas très beau ! On se moque souvent de moi tu sais...

Jugée sur le dos du baudet, l'araignée entreprit de le débarrasser des mouches qui l'importunaient. Des mouches, son mets préféré !

Je te remercie, déclara l'âne, d'ailleurs, si tu veux rester ici tu es la bienvenue. Après tout on y est bien tranquille ! Et c'est ainsi que la petite araignée vécut désormais près de son ami l'âne.

Puis une nuit, un grand-remue ménage secoua la douce torpeur de l'étable. S'avançant prudemment jusqu'au bord de la poutre sur laquelle elle avait trouvé refuge, l'araignée découvrit un étrange spectacle : un nouveau né était couché là, à même la paille, dans la mangeoire. Comme il semblait avoir froid !! N'écoutant que son bon cœur, la petite araignée se mit à tisser une fine toile et en recouvrit l'enfant.

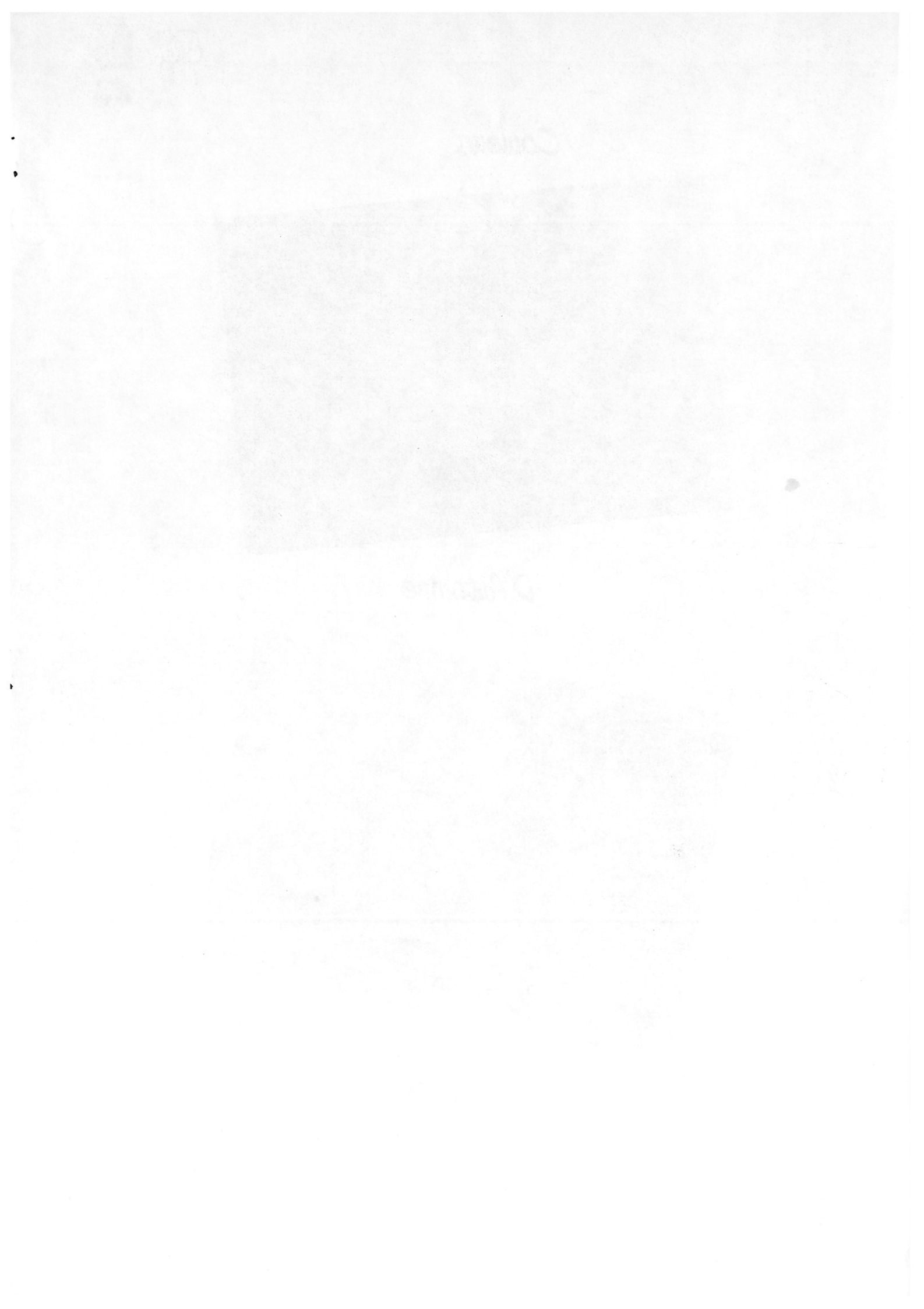
- Comment pourrais-je jamais te remercier ? s'écria Marie émerveillée. Y aurait-il quelque chose que tu désirerais plus que tout ?

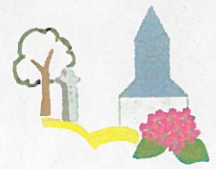
- J'aimerais être belle ! répondit l'araignée.

- Hélas, je ne peux rien pour changer ton aspect, avoua Marie. Puisque tu as été créée ainsi...

Mais en souvenir de toi et de la toile que tu as tissée pour mon enfant, chaque année les gens décoreront leur sapin de fils d'or et d'argent quand viendra Noël !

Voilà pourquoi les sapins de Noël portent toujours des guirlandes. On raconte parfois qu'une petite araignée se cache parmi les branches en habit de fête... et qu'elle porte bonheur !





Couleurs



D'Automne



Au Village